

Gérer un contentieux de marché public

-Référence: **SP-48**

-Durée: **2 Jours (14 Heures)**

Les objectifs de la formation

- Connaître et prévenir les litiges qui peuvent survenir dans les marchés publics
- Cerner les différents recours possibles pour faire valoir ses droits
- Analyser les règles de forme et de fond à respecter lors d'un recours
- Connaître le déroulement du contrôle de légalité
- Identifier les conséquences de l'annulation d'un marché public

A qui s'adresse cette formation ?

POUR QUI :

- Responsables ou rédacteurs des services juridiques ou marchés au sein de l'Etat, des collectivités territoriales ou des établissements publics. Juristes chargés du précontentieux et du contentieux.

Programme

- **Identifier les types de recours relatifs à la passation des marchés publics**
 - Le référé précontractuel.
 - Le référé contractuel.
 - Le recours en contestation de validité du contrat (Tropic).
 - Le recours en annulation des actes détachables.
 - Echanges Actualité réglementaire et jurisprudentielle : quel impact sur vos pratiques ?
- **Comprendre le contentieux relatif à l'exécution du marché**
 - Les litiges intéressant l'exécution du marché : les avenants, les sujétions techniques imprévues.
 - Le référé expertise.
 - Le référé provision.
 - Les recours en indemnisation formés devant l'administration et le tribunal administratif.
 - Travaux pratiques Focus sur les différents contentieux spécifiques aux marchés de travaux : garanties contractuelles et légales, contentieux du décompte général.

- **Connaître les possibilités de règlement amiable des litiges**
 - La rédaction d'une clause contractuelle.
 - La transaction ou la conciliation.
 - La médiation et l'arbitrage.
 - Travaux pratiques Identifier une solution de règlement amiable adaptée à un contentieux.
- **Identifier les pratiques frauduleuses relevant du droit pénal**
 - Les pratiques frauduleuses relevant du droit pénal.
 - Les atteintes à la liberté d'accès et à l'égalité des candidats dans les marchés publics.
 - Le délit de favoritisme.
 - La corruption passive et le trafic d'influence commis par des personnes exerçant une fonction publique.
 - La prise illégale d'intérêts.
 - Travaux pratiques A partir d'un exemple, identifier la typologie des délits en présence.
- **Faire valoir vos droits devant le juge administratif**
 - Connaître le déroulement d'une instance et s'y préparer.
 - Les conséquences de la décision du juge administratif.
 - Les actions possibles pour minimiser l'impact d'une décision défavorable.
 - Travaux pratiques Etude de cas : vérifier la recevabilité de la requête des plaignants, identifier les conditions de recevabilité d'une requête : validité, qualité et intérêt à agir.



(+212) 5 22 27 99 01



(+212) 6 60 10 42 56



Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7ème étage N° 30
Casablanca 20340, Maroc